

## Concept de sélection CM U20 2012 à Barcelone (ESP)

Formel: Dans le présent concept, on utilise en règle générale la forme masculine; il va sans dire que les explications sont également valables pour les athlètes féminines.

**Les CM U20 ont lieu du 10 juillet au 15 juillet 2012 à Barcelone (ESP).**

### 1. Importance des championnats du monde U20 et objectif

La participation aux Championnats du monde U20 est considérée comme préparation pour de futures grandes manifestations dans la catégorie U23 et des seniors. Les critères de sélection se basent sur les directives d'admission de l'IAAF d'une part et sur les objectifs de performance exigés par Swiss Athletics d'autre part. L'objectif pour tous est de confirmer lors des Championnats du monde le niveau de qualification exigé resp. de faire des Championnats du monde U20 le point culminant de la saison.

### 2. Limites CM U20

Les limites et les conditions d'admission de l'IAAF constituent la base de la sélection. Au maximum deux athlètes et un relais sont admis par discipline et par catégorie aux Championnats du monde U20.

Hommes	Disciplines	Femmes
10.64	<b>100m</b>	11.96
21.55	<b>200m</b>	24.56
47.95	<b>400m</b>	55.25
1:51.00	<b>800m</b>	2:09.10
3:48.00	<b>1500m</b>	4:28.00
-	<b>3000m</b>	9:35.00
14:15.00	<b>5000m</b>	16:40.00
31:30.00	<b>10'000m</b>	-
14.64 (107cm) 14.24 (99cm)	<b>110mH</b>	-
-	<b>100mH</b>	14.20
53.34	<b>400mH</b>	60.75
9:10.00	<b>3000mSt</b>	11:00.00
44:20.00	<b>10'000m marche</b>	51:00.00
voir 5.1; relais *	<b>4x100m</b>	voir 5.1; relais *
voir 5.1; relais *	<b>4x400m</b>	voir 5.1; relais *
2.15	<b>Hauteur</b>	1.80
5.00	<b>Perche</b>	3.95
7.55	<b>Longueur</b>	6.10
15.60	<b>Triple</b>	12.90
18.00 (6.00kg) 16.30 (7.26kg)	<b>Poids</b>	14.50
55.00 (1.75kg) 51.50 (2.00kg)	<b>Disque</b>	47.50
66.20 (6.00kg) 60.20 (7.26kg)	<b>Marteau</b>	56.00
66.50 (800gr)	<b>Javelot</b>	49.00
7'090 (U20) 6'875 (seniors)	<b>Décathlon</b>	-
-	<b>Heptathlon</b>	5'150

\* ) L'IAAF ne fixe pas de limites pour les relais.

### **3. Période de qualification**

Swiss Athletics définit la période de qualification comme suit:

- Athlétisme au stade (sans 5'000m et 10'000m): du 01.05.2012 au 24.06.2012
- Courses de fond (5'000m et 10'000m): du 01.03.2012 au 24.06.2012
- Marche: du 30.01.2012 au 24.06.2012

### **4. Conditions de sélection**

- 4.1. Annoncer la candidature par écrit (courriel) y.c. objectif personnel pour Barcelone jusqu'au 01.12.2011.
- 4.2. Remettre la planification de compétition jusqu'au 1er avril 2012 (exceptions voir ci-dessous).
- 4.3. Réaliser la limite pendant la période exigée.
- 4.4. Les candidats doivent prouver par des résultats que leur état de santé et de forme correspond celui exigé par la grande manifestation. Ils doivent le prouver principalement avec le résultat au DLV Juniorengala des 23/24.06.2012 dans les disciplines qui y sont proposées. La commission de sélection de Swiss Athletics décide des éventuelles exceptions.
- 4.5. Il ne doit pas y avoir de problèmes de santé ou autres pouvant entraver la préparation de la manifestation cible et la réalisation de l'objectif. Les athlètes ayant réalisé la limite et qui souffrent de blessure ou de maladie doivent impérativement et sans tarder en informer le chef de discipline responsable.

### **5. Conditions de sélection spécifiques aux disciplines**

#### **5.1. Relais**

- 5.1.1. Les candidatures des relais, de manière analogue aux candidatures individuelles, doivent être planifiées et déposées comme projets judicieux jusqu'au 1.12.2011 par l'entraîneur de la fédération responsable. Seuls les athlètes qui s'engagent pour le projet de relais et participent activement aux activités du projet peuvent être sélectionnés pour un relais.
- 5.1.2. Swiss Athletics poursuit l'objectif d'être représenté par 4 relais aux CE 2014. Afin de pouvoir atteindre ces objectifs, la stratégie de Swiss Athletics consiste à envoyer jusqu'en 2014 des relais aux grandes manifestations jeunesse pour pouvoir construire des teams de relais en vue de 2014.
- 5.1.3. Le certificat de performance est fourni lorsqu'un relais présente un potentiel de finale au moment de la sélection. Le chef de discipline doit soumettre une proposition de sélection à la commission de sélection.

La planification des engagements de relais doit être remise au 01.04.2011.

#### **5.2. Courses de fond et marche**

- 5.2.1. Les coureurs et les marcheurs qui veulent se qualifier pour les CM U20, doivent planifier la préparation et les compétitions à temps et en rapport avec la planification de compétition avec le chef de discipline. La planification de compétition doit déjà être remise le 01.12.2011.

### **6. Dates de sélection**

- 6.1. La commission de sélection de Swiss Athletics procédera à la sélection définitive lundi 25.06.2012 sur la base des propositions des chefs de discipline.
- 6.2. Les membres du team des conseillers seront également désignés à ce moment-là.
- 6.3. Le chef du sport de performance annoncera les décisions de sélection aux athlètes après la séance de sélection (par courriel en cas de confirmation, oralement en cas de réponse négative).

## 7. Aperçu de l'échéancier

<b>Déclaration écrite de la candidature et de l'objectif</b> (E-mail: <a href="mailto:hansjoergbalzli@swiss-athletics.ch">hansjoergbalzli@swiss-athletics.ch</a> )	<b>01.12.2011</b>
Remise de la planification de compétition 5'000m, 10'000m et marche (E-mail: <a href="mailto:hansjoergbalzli@swiss-athletics.ch">hansjoergbalzli@swiss-athletics.ch</a> )	01.12.2011
Début de la période de qualification pour la marche	30.01.2012
Début de la période de qualification pour les courses de fond (5'000 / 10'000m)	01.03.2012
Remise de la planification de compétition (athlétisme au stade) (E-mail: <a href="mailto:hansjoergbalzli@swiss-athletics.ch">hansjoergbalzli@swiss-athletics.ch</a> )	1.04.2012
Début de la période de qualification (athlétisme au stade)	01.05.2012
DLV Juniorengala, Mannheim	23./24.06.2012
Fin de la période de qualification	24.06.2012
<b>Sélection définitive</b>	<b>25.06.2012</b>

## 8. Obligations des candidats aux CM U20 et de leurs entraîneurs

1	Remettre la candidature par écrit avec son objectif personnel Barcelone 2012 et par conséquent déclaration de l'acceptation formelle des conditions de sélection (courriel): <a href="mailto:hansjoergbalzli@swiss-athletics.ch">hansjoergbalzli@swiss-athletics.ch</a> )
2	Remettre la planification de compétition 2012 dans les délais (courriel <a href="mailto:hansjoergbalzli@swiss-athletics.ch">hansjoergbalzli@swiss-athletics.ch</a> )
3	Disponibilité de l'entraîneur personnel à collaborer avec le chef de discipline / coach national de Swiss Athletics pour les questions de planification
4	Réaliser les limites
5	Pas de problèmes de santé ou autres pouvant entraver la préparation de la manifestation cible et/ou l'objectif.
6	Formulaire médical relatif aux grandes manifestations retourné

Ittigen; 1.11.2011